



# **MEM - 9310**

Neutralisant d'halogènes - Agent de déchloration - pour les membranes de filtration



#### **Propriétés**

MEM 9310 permet de réduire les produits oxydants (javel, chlore, dioxyde de chlore, brome, etc...) avant une installation de nanofiltration et d'osmose inverse et ainsi protéger les membranes.

MEM 9310 peut également être employé en tant que conservateur des membranes à l'arrêt pour éviter les développements de micro-organismes.

MEM 9310 est conforme à la norme NF EN 12120 : Produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine.



# Mode d'emploi

MEM 9310 sera <mark>injecté de préférence pur i</mark>mmédiatement après les cartouches de filtration et en amont de l'unité de filtration. En tant que neutralisant, le dosage moyen recommandé est de 7 à 9 g/m³ par mg/l de chlore libre.

En tant que conservateur des membranes à l'arrêt, MEM 9310 sera dosé à 3%.

Le contrôle du dosage se fera par analyse de la teneur en sulfite dans l'eau et par l'absence de chlore libre dans le perméat. On évitera le contact du produit avec l'air.



### Caractéristiques techniques

Aspect :	Liquide limpide jaune
pH:	4,00 +/- 0,50
Densité en g/cm³ :	1,345 +/- 0,035 g/cm <sup>3</sup>
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid (5°C et 25°C)
Composition :	Bisulfite de soude



# Conditionnement

Bidon de 20Kg



#### Précautions d'emploi

Attention : Prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques (port de gants, de lunettes de sécurité). Formule déposée au centre anti-poison européen PCN (N°1487) : + 33 (0)3 83 22 50 50.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.com

Pour une conservation optimale, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide. Produit strictement professionnel et industriel.

N° Révision : 02/12/2024